

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>					
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif- eaux usées domestiques</b>					
Maisons individuelles-immeubles collectifs (tarif € TTC)	m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme	10,00 €	10,00 €	01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
Travaux d'extension ou d'aménagement générant des eaux usées supplémentaires-Mise en recouvrement pour les travaux > 40m <sup>2</sup> - (tarif € TTC)	m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme	10,00 €	10,00 €		
Contrôle en l'absence de transmission du formulaire d'achèvement des travaux (en € HT)	le contrôle	80,00 €	80,00 €		
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif-eaux usées assimilées à un usage domestique</b>					
Activités de production : bureaux, commerces, artisans, entreprises,... - (tarif € TTC)	m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme		3,50 €	01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
Activité de stockage - (tarif € TTC)	m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme	2,00 €	2,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
Coefficient s'appliquant aux activités				01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
-activités sportives, récréatives et de loisirs		0,50	0,50		
-activités des services contribuant aux soins d'hygiène des personnes : laveries automatiques, nettoyage à sec de vêtements, coiffure, établissements de bains-douches	Coefficient appliqué aux activités par m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme	2,00	2,00		
Coefficient s'appliquant aux surfaces de plancher construite					
-autres activités, surface plancher < 200 m <sup>2</sup>	Coefficient appliqué aux surfaces de plancher construites par m <sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.112-1 et R.112-2 du code de l'urbanisme	1,00	1,00		
-autres activités, surface plancher de 201 à 1000 m <sup>2</sup> (les deux cent premiers m <sup>2</sup> seront facturés 3,50 € ou 2 € en 2018)		0,70	0,70		
-autres activités, surface plancher > 1 000 m <sup>2</sup> (les deux cent premiers m <sup>2</sup> seront facturés 3,50 € ou 2 €, les 201 m <sup>2</sup> à 1 000 m <sup>2</sup> suivants seront facturés 2,45 € ou 1,40 €, au-delà application du tarif de 1,75 € ou 1 €)		0,50	0,50		
Contrôle en l'absence de transmission du formulaire d'achèvement des travaux – en € HT	le contrôle	120,00 €	130,00 €		
<b>Création de branchements assainissement (en € HT)</b>			HT	01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
<b>Communes de l'ex-CAC hors Bégrolles-en-Mauges</b>					
Création de branchements selon les tarifs du bordereau des prix du contrat de Délégation de Service Public confié à SUEZ Environnement					
Sauf création de branchements dans le cadre de travaux d'extension ou de renouvellement de réseaux réalisés par l'Agglomération du Choletais :					
création d'un branchement eaux usées seul (*)	forfait	1 200,00 €	1 500,00 €		
création d'un branchement eaux pluviales seul (*)	forfait	1 200,00 €	1 700,00 €		
création de deux branchements dans la même tranchée (*)	forfait	2 000,00 €	2 500,00 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>Autres communes (Bégrolles-en-Mauges, ex-CCB et Vihierois)</b>				01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
création d'un branchement eaux usées seul (*)	forfait	1 200,00 €	1 500,00 €		
création d'un branchement eaux pluviales seul (*)	forfait	1 200,00 €	1 700,00 €		
création de deux branchements dans la même tranchée (*)	forfait	2 000,00 €	2 500,00 €		
(*)Les travaux de branchement effectués simultanément aux travaux de création ou de renouvellement de réseaux d'assainissement bénéficient d'un abattement de 30% sur les prix ci-dessus					
<b>Contrôle de conformité de raccordement des installations d'assainissement collectif (en € HT)</b>					
Contrôle réalisé par l'Agglomération dans le cadre d'une vente de bien	forfait/contrôle	130,00 €	130,00 €		
Contrôle des branchements assainissement (toutes hypothèses)	forfait/contrôle	130,00 €	130,00 €		
Contre-visite	forfait/contrôle	50,00 €	50,00 €		
<b>Redevance et surtaxe assainissement collectif</b>		HT	HT	01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
<b>COMMUNES ANCIENNE CAC (hors Bégrolles-en-Mauges) :</b>					
Surtaxe (HT)-le m <sup>3</sup>					
De 0 à 6 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,7723 €	0,7800 €		
De 6 001 à 12 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,6178 €	0,6240 €		
De 12 001 à 24 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,4634 €	0,4680 €		
De 24 001 à 48 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,3089 €	0,3120 €		
De 48 001 à 75 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,2317 €	0,2340 €		
>à 75 000 m <sup>3</sup>	par m <sup>3</sup>	0,1545 €	0,1560 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	0,7723 €	0,7800 €		
<b>BEGROLLES-EN-MAUGES</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,27 €	1,32 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,06 €	1,32 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b><u>LYS-HAUT-LAYON</u></b>				01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
<b>VIHIERS/LE VOIDE/SAINT-HILAIRE-DU-BOIS</b>					
Abonnement collectivité (HT)	par an	20,00 €	17,00 €		
Redevance collectivité (HT)	par m <sup>3</sup>	0,83 €	0,91 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	0,83 €	0,91 €		
<b>NUEIL SUR LAYON</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,70 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,70 €		
<b>TIGNE</b>					
Abonnement (HT)	par an	85,00 €	77,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,69 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,69 €		
<b>TANCOIGNE</b>					
Abonnement (HT)	par an	42,00 €	38,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	0,84 €	0,95 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	0,84 €	0,95 €		
<b>LA FOSSE DE TIGNE</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,17 €	1,23 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,17 €	1,23 €		
<b>TREMONT</b>					
Abonnement (HT)	par an	50,00 €	42,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,30 €	1,39 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,30 €	1,39 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>LES CERQUEUX SOUS PASSAVANT</b>				01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
Abonnement (HT)	par an	35,00 €	33,00 €		
Redevance (HT)	par m³	0,74 €	0,84 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,74 €	0,84 €		
<b><u>AUTRES COMMUNES</u></b>					
<b>CLERE SUR LAYON</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m³	0,84 €	0,92 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,84 €	0,92 €		
<b>PASSAVANT SUR LAYON</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m³	0,46 €	0,55 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,46 €	0,55 €		
<b>MONTILLIERS</b>					
Abonnement (HT)	par an	39,00 €	35,00 €		
Redevance (HT)	par m³	0,78 €	0,89 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,78 €	0,89 €		
<b>CERNUSSON</b>					
Abonnement (HT)	par an	28,00 €	27,00 €		
Redevance (HT)	par m³	0,81 €	0,90 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,81 €	0,90 €		
<b>SAINT PAUL DU BOIS</b>					
Abonnement (HT)	par an	19,33 €	19,52 €		
Redevance (HT)	par m³	0,63 €	0,72 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	0,63 €	0,72 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>MAULEVRIER</b>				01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
Abonnement (HT)	par an	24,00 €	23,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,49 €	1,52 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,49 €	1,52 €		
<b>LA PLAINE / YZERNAY / CORON</b>					
Abonnement (HT)	par an	24,00 €	23,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,63 €	1,65 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,63 €	1,65 €		
<b>LES CERQUEUX</b>					
Abonnement (HT)	par an	24,00 €	23,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,34 €	1,39 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,34 €	1,39 €		
<b>SOMLOIRE</b>					
Abonnement (HT)	par an	24,00 €	23,00 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,51 €	1,54 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)	par m <sup>3</sup>	1,51 €	1,54 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	Tarifs 2017	Tarifs 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (TARIFS HT) COMMUNES HORS DSP y compris Lys Haut Layon</b>		HT	HT	01/01/18	Décision du Président du 20/12/2017
<b><u>-a-contrôle des installations neuves ou à réhabiliter</u></b>					
-a1- Redevance de vérification préalable du projet	forfait/contrôle	50,25 €	50,80 €		
-a2- Redevance de vérification préalable d'un avenant à un projet déjà présenté	forfait/contrôle	50,25 €	50,80 €		
-a3- Redevance de vérification de l'exécution des travaux	forfait/contrôle	85,42 €	86,35 €		
-a4- Plus-value au prix a1 à a3 pour une installation traitant plusieurs habitations	forfait/contrôle	36,18 €	36,57 €		
-a5- Prix spécial pour installation de capacité supérieure à 1,2 kg DBO5/jour	forfait/contrôle	146,72 €	148,32 €		
<b><u>-b Contrôle des installations existantes</u></b>					
-b1- Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien	forfait/contrôle	73,07 €	73,14 €		
-b2- redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien (contrôle périodique des installations déjà contrôlées par le SPANC)	forfait/contrôle	67,33 €	68,07 €		
-b3- Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	forfait/contrôle	80,39 €	81,27 €		
-b4 Plus-value pour une installation traitant plusieurs habitations	forfait/contrôle	80,39 €	81,27 €		
-b5- Vérification pour installation supérieure à 1,2 kg DBO5/jour	forfait/contrôle	146,72 €	148,32 €		
<b><u>-c-Redevance de contre-visite</u></b>	forfait/contrôle	50,25 €	50,80 €		
<b><u>-d-déplacement sans intervention</u></b>	forfait/contrôle	50,25 €	50,80 €		